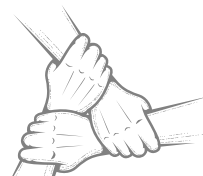




# Adhésion au FSE (Foyer Socio-Éducatif)



## Année scolaire 2023-2024

Le foyer socio-éducatif est une association loi 1901 qui a pour but d'organiser des activités en dehors des cours au sein du collège.

Il finance les clubs, les ateliers... et nous espérons pouvoir ouvrir, prochainement, la salle du foyer où les adhérents pourront, à certaines heures et sous certaines conditions venir jouer à des jeux de société,...et l'achat de ballons, raquettes... Il contribue à développer l'autonomie et le sens des responsabilités des élèves.

Le FSE a pour vocation, également, de soutenir des projets de classe tels que les sorties à Pérouges ou à la ferme pédagogique. Le foyer les a financées en grande partie. Le FSE s'engage également dans les projets de voyage.

Pour les élèves de la 6ème à la 4ème 5ème, il est proposé la possibilité de commander un colis de fournitures scolaires à un prix attractif. Pour passer cette commande il est impératif d'être adhérent au Foyer.

Si l'adhésion au FSE est facultative, elle revêt cependant une importance particulière car la capacité d'action du FSE dépend de son nombre d'adhérents.

En cas de fratrie, nous vous demanderons de remplir un seul bulletin en précisant le nom et prénom des frères et/ou sœurs ainsi que le niveau (ou la classe si connue).

Merci de compléter le bulletin d'adhésion ci-dessous et de joindre votre règlement (à l'ordre de « FSE collègue Gilbert DRU »)

Merci d'indiquer le nom de l'enfant sur le chèque et son niveau pour 2023-2024

A rendre lors de la commande du colis (6°, 5°, 4°) ou avant le 22/09/2023 au professeur principal



NOM:.....

PRÉNOM:.....

Niveau/classe en 2023-24  
...../.....

1. Adhésion simple au FSE -----> 06 euros

chèque  espèces

ou

2. Adhésion d'une fratrie -----> 05 euros/enfant

chèque  espèces

Nom, prénom Niveau et/ou classe des autres enfants de la fratrie (obligatoire)

enfant n°2: .....

enfant n°3: .....



Signature du responsable légal :

